

Christine MIRANDA

Et qui sait...? le rêve prendra peut-être vie !

BAREME DES HONORAIRES

Vente d'Immeubles à usage d'habitation et terrain :

De 0 € A 75.000 €	FORFAIT DE 6000 €
De 75.001€ à 150.000 €	8% TTC
+150 001€ à 300 000 €	6% TTC
+300 001 à 1.500 000€	5% TTC
> 1.500 001 €	4% TTC

Vente terrains à bâtir :

8 % TTC

Vente terrains agricoles (vignes, etc.....) :

De 0 € à 50.000 €	Forfait de 5000€
>50.001 à 200.000 €	Forfait de 10.000 €*
>200.001€	6% TTC

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20% - Nos honoraires sont à la charge du vendeur. Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

Honoraires de location saisonnière :

20% TTC du montant du séjour pour une mission complète.

15% TTC Pour la mission seule de commercialisation .

Honoraires de Gestion: 5% HT / par mois du montant des loyers+ charges à la charge du propriétaire

Honoraires de Location :

½ loyer à la charge du locataire se répartissant entre recherche de logement frais de bail et état des lieux

½ loyer au propriétaire se répartissant entre recherche de locataire, frais de bail et état des lieux